

VIEL & Cie
Société anonyme au capital de 15 228 418 €
Siège social : 253, boulevard Péreire – 75017 Paris
622 035 749 RCS Paris

-ooOoo-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 JUN 2011
LISTE DES CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP DES ARTICLES L.225-
38 et L.225-39 DU CODE DE COMMERCE**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-115 6° , L 225-39 et L 225-40 du Code de commerce, nous avons l'honneur, en application des articles, de vous adresser par la présente un état récapitulatif des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du code de commerce, qui nous ont été communiquées pas les intéressés, ainsi que les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce.

1/ Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Le Conseil d'administration en date du 29 mars 2011 a ratifié une convention conclue en 2010 et portant sur un pacte d'actionnaire avec les investisseurs de la société IODS ainsi que la souscription à une augmentation de capital de VIEL & Cie dans la société IODS à hauteur de 250 000 euros pour une participation de 19,68%.

Administrateur concerné : M. Georges Pauget, Président du conseil d'administration de VIEL & Cie est également Président du conseil d'administration de IODS.

2/ Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé :

Néant

3/ Conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (article L 225-39 du code de commerce) :

Néant